

Conseil de Quartier
Gambetta

Conseil de quartier Gambetta

Compte rendu de la réunion du 9 janvier 2025

Heure et Lieu : 19h00 – 21h30
Maison de la Vie Associative et Citoyenne du 20^e
18 rue Ramus

19h - début de la réunion

1 – Nomination du secrétaire de séance, du maitre du temps et de l'animateur.

Maître du temps : Solange GRECIAS
Secrétaire : Guillaume LE DU
Animatrice : Béatrice GELBMANN

2 – Tour de table pour présentation.

Étaient présents :

du Pôle Administratif :

Sébastien BLANCHARD (Membre du CQG)
Guillaume LE DU (Membre du CQG)
Béatrice GELBMANN (Membre du CQG)

du Collectif d'Animation :

Solange GRECIAS (Membre du CQG)

habitantes et habitants :

Lydie APARICIO (Membre du CQG)	Giorgio MILESI
Philippe ARAGON	Jocelyne MONGELLAZ (Membre du CQG)
Josette ARMIER	Ilia NESTEROVSKI
Jean-Yves COLLIN	Pierre PASSY
Stephan DUMOULIN	Sabine PASSY
Béatrice DUMAS-MATTHIEU	Marie-Françoise ROHE-COBO
Françoise GABORIT (Membre du CQG)	Catherine SHEPARD
Marianne GLADIEUX	Darius SHEPARD
Laurence LARI	Catherine SOUBISE
Françoise MALLET (Membre du CQG)	Claude WOHRER
Emmanuelle MERAND (Membre du CQG)	Jean WOHRER

Le quorum de 4 membres pour traiter les questions budgétaires est atteint.

de la mairie du 20^e

Julie CUVELIER, directrice de la Maison des Associations, représentant le PDL.

Excusées :

Marie-Hélène CHAMBRIN

Yves GOUGUENHEIM

Béatrice KIJEWski (Membre du CQG)

Michèle SURAN (Membre du CQG)

3 – Validation du compte-rendu de la réunion du 12 décembre 2024.

Pour rappel : le compte-rendu a été relu par les membres du Collectif d'Animation.

POUR : 13

CONTRE : 0

Abst : 4

⇒ Le compte-rendu du 12 décembre 2024 est validé

4 – Parole aux nouveaux arrivants

Un habitant fait part de son incompréhension quant aux modifications de la circulation dans le secteur de l'avenue du Père-Lachaise. Il tient à signaler qu'il y a un problème de stationnement avec les taxis, qui sont très souvent en double file. Néanmoins, il trouve nécessaire que cette station de taxis soit maintenue.



La zone d'attente avenue du Père-Lachaise n'est jamais utilisée. En revanche, les taxis stationnent rue Ramus (entre la rue Émile Landrin et l'avenue du Père-Lachaise), alors que ce n'est pas une zone d'attente.

5 – Point sur le fonctionnement du CQG.

Pôle	Collectif	Administratif	Animation	13/06/24	11/07/24	08/08/24	12/09/24	10/10/24	04/11/24	10/11/24
			APARICIO Lydie	+ 1	Excusée 1	Excusée 1	+ 1	+ 1	Excusée 1	+ 1
			ARAGON Philippe	+ 2	+ 2	Excusé 2	Excusé 2	Excusé	Exclu	Exclu
			ARMER Michel							
			ARMER Josette							
			AUBALLY Fabrice							
1	1		BLANCHARD Sébastien	Excusé 3	+ 3	+ 3	+ 3	Excusé 3	+ 3	+ 3
			BUNA Daniel							
			CHAMBRIN Marie-Hélène			Excusée	Excusée		Excusée	
			COLLIN Jean-Yves							
			DALLA SERRA Brigitte							
			DE COCK Myrille							
			DUFRET Julien							
			FLAMENT Nolène							
			FONTAINE Agnès							
			GALLOUL Marwan							
			GABORIT Françoise	+ 4	+ 4	+ 4	+ 4	+ 3	+ 3	+ 3
2	2		GARAND Christine							
			GELBMANN Béatrice	+ 5	Excusée 5	Excusée 5	Excusée 5	+ 4	+ 4	+ 4
			GLADIEUX Marianne							Excusée
3			GOUQUENHEM Yves							
4			GRECIAS Solange	+ 6	+ 6	+ 6	+ 6	+ 5	+ 5	Excusée 5
			GUTIN Claire							
			GUZZI Amélie							
			HAMDACHE Houria							
5			HAYANE Amna							
			KAKOUL Samira							
3	6		KIJEWSKI Béatrice	+ 7	+ 7	Excusée 7	Excusée 7	+ 6	+ 6	+ 6
			LEBRUN Alice							
4	7		LE DU Guillaume	+ 8	+ 8	+ 8	+ 8	+ 7	+ 7	+ 7
			LANGLET Philippe	+ 9	+ 9					
			MALLET Françoise	+ 10	+ 10	Excusée 8	+ 8	+ 8	+ 8	Excusée 8
			MERAND Emmanuelle	+ 11		Excusée		Excusée		Excusée 9
			MOLDOVAN Mariana	Excusée 12	+ 11					
			MONGELLAZ Jocelyne	+ 13	Excusée 12	+ 10	Excusée 10	Excusée 9	Excusée 9	+ 10
			NEYRET Anne				Excusée			
			NOYE Jean-Claude							
			OLIVERA Xavier							
			DURY Christian							
			PERAUD Natacha							
			PAGES Annette							
			PITOT Catherine							
			PORTOUX Franck							
			POULAIN Emmanuel							
			REGNAULT Arnon							
8			ROBLIN Catherine							
			SHEPARD Catherine							
			SHEPARD Juliette							
			SIRAND Anne						Excusée	Excusée
			SOURBE Catherine							
5	9		SURAN Michèle	+ 14	+ 13	+ 11	+ 11	+ 10	Excusée 10	+ 11
			TERRADE Laurent							
			VAN DEN HEDER Julien							
			WUNSCHER Marguerite							
* total de Conseillers Conseillères puis Membres du CQ				14	13	11	11	10	10	11
Nombre de participants				17	12	8	12	10	14	18

Pour rappel : ont été présentes ou excusées aux trois dernières réunions du CQG les 11 personnes suivantes :

- Lydie APARICIO
- Sébastien BLANCHARD
- Françoise GABORIT
- Béatrice GELBMANN
- Solange GRECIAS
- Béatrice KIJEWSKI
- Guillaume LE DU
- Françoise MALLET
- Emmanuelle MERAND
- Jocelyne MONGELLAZ
- Michèle SURAN

Seules ces 11 personnes sont considérées, au vu de la Charte, comme *membres du CQG*, et sont en droit de voter les questions budgétaires (Art. 4 de la Charte).

La présence d'au moins 4 de ces membres est nécessaire pour atteindre le quorum sur les questions budgétaires (Art. 5.7 du Règlement Intérieur).

Sont membres du Collectif d'Animation les 9 personnes suivantes :

- Sebastien BLANCHARD
- Béatrice GELBMANN
- Yves GOUGUENHEIM
- Solange GRECIAS
- Amira-Mariquila HAYANE
- Béatrice KIJEWski
- Guillaume LE DU
- Catherine ROBLIN
- Michèle SURAN

Rappel : le Collectif d'Animation est ouvert à toutes les habitantes et à tous les habitants, membres ou pas du Conseil de Quartier Gambetta.

Qui est candidat pour intégrer le Collectif d'Animation ?
Pas de candidat pour intégrer le Collectif d'Animation

Le Pôle Administratif compte désormais 5 membres.
Pas de nouveau membre possible.

6 - Point sur l'état budgétaire

Budget Fonctionnement :

a été dépensé à ce jour : 130 €
solde restant : **14 870 €**

Un dernier devis de 130 € (de La Récolte Citadine) pour le Noël de Toutes les Couleurs a été reçu trop tard pour être inclus dans l'exercice 2024.

Budget Investissement :

a été dépensé à ce jour : 0 €
solde restant : **15 000 €**

La mairie a prévu d'organiser une réunion autour de la dépense du budget Fonctionnement.

Où en est-on de l'achat de la cafetière, achat voté lors de la réunion plénière du 14 novembre 2024 ?

⇒ Le Pôle Administratif fera remonter cette question au PDL.

Une habitante propose qu'on fasse une évaluation des projets à venir pour l'année 2025.

7 – Retour sur Noël de Toutes les Couleurs (30 minutes)

Un article doit être écrit pour Mon Petit 20^e. Françoise MALLET va rédiger une base qui sera partagée et ensuite adressée aux CQ Plaine-Lagny et Amandiers.

La référente de la Commission Événement annonce qu'elle abandonne ce poste.

Bilan du Noël de toutes les couleurs

2024 : 353 visiteurs

2023 : 311 visiteurs

2023 (Flèche d'Or)

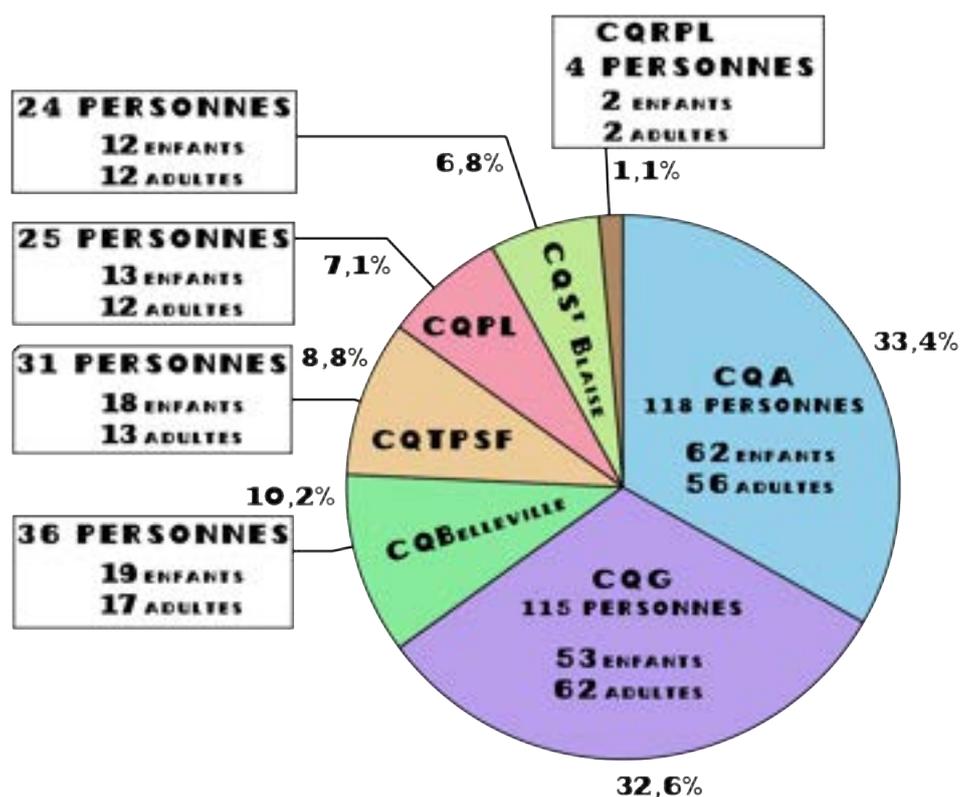
177 Enfants

134 Adultes

2024 (La Bellevilloise)

179 Enfants

174 Adultes



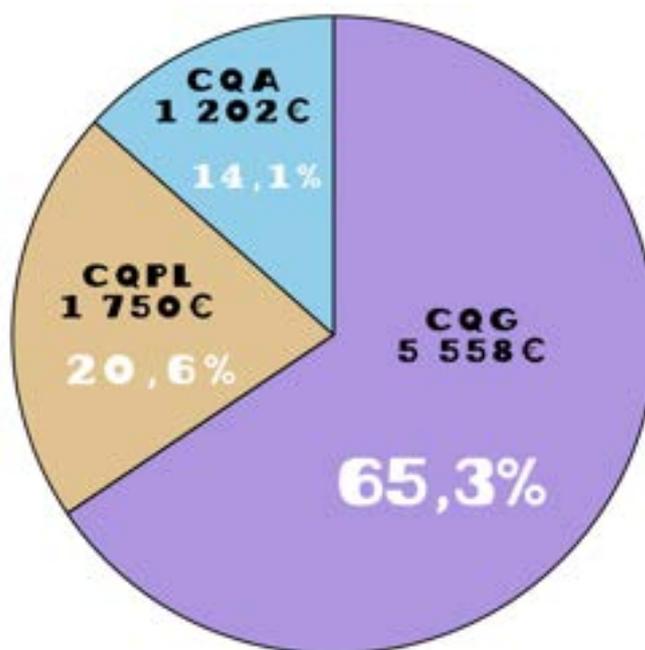
179 enfants (plus 174 parents) ont participé à cet évènement, dont 1/3 du secteur CQG et 1/3 du secteur CQA, le dernier tiers se répartissant entre 5 autres CQ. Ainsi 7 CQ ont été impactés par l'évènement. Cela laisse penser que la localisation de l'évènement a un impact sur la fréquentation au côté de la communication. Par

ailleurs on remarque que les enfants sont arrivés progressivement : ils étaient 50 à 14h30 et 82 à 15h.

LE COÛT :

En 2024, le coût total est de 8 510,70 € (rappel COÛT 2023 : 8 035,81 €)

	2023		2024	
COULEURS BRAZIL	750,00 €	DIFE KAKO	2 300,00 €	
INVENTORIUM CASSIOPE	1 500,00 €	THEATRE LA BROUILLE	1 250,00 €	
FLECHE D'OR SALLE	1 440,00 €	SALLE	2 400,00 €	
FLECHE D'OR GOUTER	1 100,00 €	GOUTER	RECOLTE CITADINE	605,00 €
SAVEURS EN PARTAGE	100,82 €	VELO BOUM	KIMAGINE	1 202,70 €
MUSIQUE ENSEMBLE	500,00 €	Atelier Maquillage	INVENTORIUM	500,00 €
DEMAIN NOS ENFANTS	314,00 €	852 FLYERS	CHAUMEIL	121,01 €
PAPETERIE	84,20 €	20 REPAS	RECOLTE CITADINE	132,00 €
COLLATION ARTISTES ET BENEVOLES	250,76 €			
DECORATIONS	1 996,03 €			
TOTAL	8 035,81 €		8 510,71 €	



Ainsi la participation des habitants n'est pas proportionnelle au financement des CQ concernés. Le CQG à l'initiative de cette journée a assuré 65% de son financement.

LES ANIMATIONS

La présentation de la journée a été faite par des représentants des 3 CQ concernés. Eric Pliez, maire du 20^e, est passé en fin de journée.

Entre-sorts (conte)

La prestation de conte s'est bien passée et a été très appréciée par les enfants qui ont été très attentifs. Pour les organisateurs, la difficulté a consisté à gérer la transition entre le conte et la danse de Dife Kako.

Difé Kako (musique et danse)

Lors de la première partie d'apprentissage de la danse, le public a adhéré progressivement à l'animation et la seconde partie du bal parents/enfants n'a pas permis d'atteindre la participation attendue.

Kimagine – Vélo Boum

Cette animation a amené une ambiance festive. Les petits et les grands se sont bien amusés. Animation très réussie ! Vélo-boom a eu beaucoup de succès.

La Récolte Citadine (Collation et goûter)

Les salades de la récolte citadine ont été appréciées par les prestataires et les bénévoles.

Petits et grands ont également beaucoup apprécié les cookies et le chocolat chaud du goûter.

L'Inventorium de Calliope (Atelier maquillage)

L'activité de maquillage des enfants a été victime de son succès, avec de l'attente auprès de la maquilleuse, mais a été très appréciée.

Le stand photo

Le stand photos a très bien fonctionné grâce au prêt du matériel d'éclairage par la photographe Marthe. Une fois maquillés les enfants se sont pris en photo avec comme fond de décor les dessins de Môm' Ganne.

La Bellevilloise

L'accueil de La Bellevilloise a été tout à fait satisfaisant et les délais respectés.

LA COMMUNICATION

L'affiche et le flyer

Des affiches et flyers ont été imprimés en amont, dont 100 affiches A3 par la mairie du 20^e. Le PDL s'est chargé de mettre à disposition les affiches et les tracts, qui ont été bien accueillis par les commerçants. Tous les tracts ont été distribués, principalement dans les écoles des trois CQ partenaires. Le CQG a manqué de flyers pour les distribuer sur son périmètre.

Médias

Un article a été proposé au journal « Mon Petit 20^e » et une publication Facebook a été créée.

La Mairie a communiqué sur l'évènement dans sa Lettre d'Information.

Organisation générale

Le projet a été préparé en huit séances consécutives du CQ, de mai à décembre 2024. En parallèle, la commission Evénements s'est réunie à 7 reprises. Par trois fois, la commission s'est rendue à la Bellevilloise. La bonne organisation a été possible grâce à la participation de huit personnes des CQ, et avec le soutien et l'accompagnement de Ciara et Lucas, du PDL.

LE FINANCEMENT

Le projet initial de Noël de toutes les couleurs, était de proposer à tous les CQ du 20^e de participer au financement.

2 CQ ont accepté cette proposition : le CQ Amandiers et le CQ Plaine Lagny.

Conclusions :

Grâce à la participation des bénévoles des 3 CQ concernés et à l'utilisation des compétences et de la bonne volonté des uns et des autres, cette journée a été une réussite.

Quelques recommandations pour les prochaines fois :

- Le choix du lieu est important car le périmètre d'attraction des enfants est très local
- Attention aux changements d'animation sur scène et aux détails de la programmation



8 – Questions à Véronique GENTE, directrice de la Police Municipale. (15 minutes)

Mme Véronique GENTE n'est pas venue. Le CQG n'a reçu aucun mail pour justifier ou excuser cette absence. Après la réunion Mme GENTE nous a fait savoir qu'elle ne venait qu'en présence de Mme JARDIN (non disponible ce jour là) . Il faudrait donc les inviter ensemble à une prochaine réunion.

Les sujets à l'ordre du jour sont néanmoins débattus.

Modification de la circulation dans le secteur rue des Rondeaux-Emile Landrin-avenue du Père-Lachaise :

Une habitante craint que la circulation ne se congestionne dans la rue des Rondeaux. Un autre habitant craint que la circulation n'augmente sur l'avenue du Père-Lachaise.

Une habitante, membre d'un collectif d'habitants, apprécie cette modification. Elle rappelle que c'est une solution apportée pour résoudre l'utilisation de cette rue comme itinéraire malin. Cette rue avait atteint un niveau de 400 voitures/heure (chiffre issu d'un comptage des autorités).

Pour rappeler l'historique, elle mentionne que le collectif auquel elle appartient avait fait une demande initiale d'inverser le tronçon de la rue des Rondeaux entre l'avenue du Père-Lachaise et l'avenue Gambetta, demande qui n'a pas été retenue. Les automobilistes devraient finir par comprendre que le passage par la rue des Rondeaux n'est plus un itinéraire malin. Elle propose, avant de tirer des conclusions, d'attendre quelques semaines pour que les automobilistes comprennent et adoptent ce nouveau plan de circulation.

Un habitant explique que les automobilistes, habitués à utiliser cet itinéraire malin, se retrouvent au coin Rondeaux-Émile Landrin face à un sens interdit dont le panneau est placé trop loin (au coin Ramus-Landrin). Certains font marche arrière (causant ainsi des problèmes), tandis que d'autres (un grand nombre) s'engagent dans ce sens interdit.

D'après lui, le panneau de sens interdit est mal placé, car, quand on arrive de la rue Ramus, il est caché par un arbre. Rue Ramus, à l'approche de la rue Émile Landrin, il manque un panneau indiquant qu'il est interdit de tourner à droite.



Par ailleurs, le panneau provisoire de changement de circulation au début de la rue des Rondeaux est invisible depuis une voiture. Il est installé sur le trottoir de droite dans le sens de circulation, mais il est placé bien trop loin pour être vu à temps. Il faudrait le mettre sur le trottoir de gauche, au début de la rue des Rondeaux, ou sur l'avenue Gambetta, avant l'arrêt de bus.

Une habitante regrette qu'un banc ait été installé rue Émile Landrin, car de nombreuses nuisances ont commencé depuis.

Un habitant explique que la signalisation concernant la circulation partagée sur l'avenue du Père-Lachaise est insuffisante.

Beaucoup d'habitants ont convenu qu'ils n'oseraient jamais marcher au milieu de cette avenue, où ils sont censés être prioritaires.

À l'entrée de l'avenue, en venant de la place Gambetta, le panneau est trop petit.



Dans l'autre sens (depuis la rue des Rondeaux vers la place Gambetta), aucun panneau ni marquage au sol n'indique aux automobilistes que la zone est une zone partagée.



Vouloir faire de cette avenue une zone de circulation partagée est-il pertinent ?
Pourquoi ne pas créer cette zone sur le deuxième tronçon de la rue Émile Landrin (entre la rue Ramus et la rue des Pyrénées) ?

Pourquoi ne pas transformer la partie de la rue Ramus (entre le pont et la rue Émile Landrin) en zone de circulation partagée ?

Une habitante de la rue des Rondonneaux apprécie que la rue soit passée en zone de circulation partagée. La circulation y a beaucoup diminué.

⇒ Toutes ces remarques seront remontées aux élus.

8 – Embellir votre Quartier – Les Portes (15 minutes)

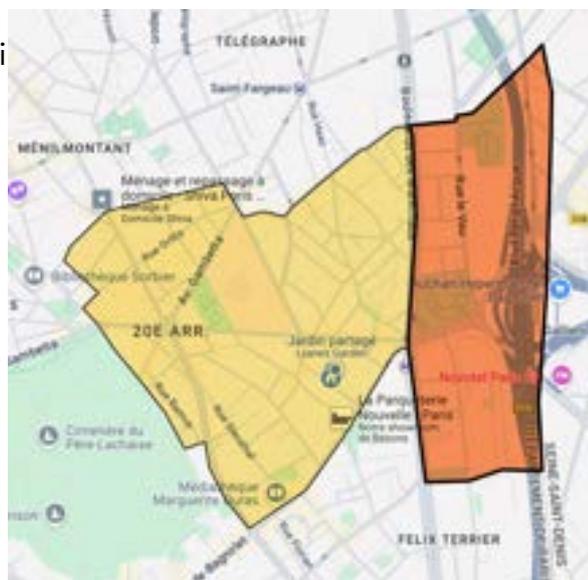
Le programme « Embellir votre quartier », qui entre dans sa phase 4, concerne le quartier Saint-Blaise mais aussi le quartier des Portes, entre les boulevards des Maréchaux et le boulevard périphérique, depuis la rue Pierre Foncin au nord jusqu'à la rue Serpollet au sud.

Le Conseil de quartier Gambetta (CQG) trouve utile d'accompagner les habitantes et habitants face à ce programme.

Trois membres du CQG se sont portés volontaires pour assister à la réunion d'information qui se tiendra le mardi 28 janvier 2025, de 19 h 00 à 21 h 00, au Wikivillage, 8 rue Srebrenica.

Le CQG souhaite suivre ce programme tout au long de l'année 2025, tout comme il suit la restructuration du site RATP de la rue Belgrand et les modifications des plans de circulation dans le secteur de l'avenue du Père-Lachaise.

La réunion plénière de mars, qui aura lieu au Café des Liens (72 boulevard Mortier), sera une excellente occasion d'échanger avec les habitantes et habitants du quartier des Portes.



9 – Affiche pour informer de nos réunions. (10 minutes)

Le CQG a voté pour une affiche listant toutes les dates de nos réunions plénières pour 2025. Celle-ci a été diffusée sur la page Facebook et communiquée à la mairie.

L'affiche doit-elle être imprimée physiquement ?

POUR : 6
CONTRE : 0
Abst : 0

La mairie pourrait être sollicitée pour imprimer 100 exemplaires de cette affiche au format A4.

⇒ Un devis doit être demandé à la société Chaumeil (qui détient le marché public) pour l'impression de 10 affiches au format A3 dans un matériau résistant aux intempéries.

10 – Demande du PDL de modification de nos compte-rendus. (15 minutes)

Le PDL demande que la mesure d'exclusion qu'il a prononcée n'apparaisse pas dans le compte-rendu du 14 novembre.

Julie Cuvelier explique que cette décision a été notifiée aux intéressés et que le PDL trouve approprié de ne pas rendre publique cette sanction ainsi que le nom de la personne qui l'a reçue.

Un habitant estime qu'il est important de préciser que lorsque les règles du CQ ne sont pas respectées, cela peut entraîner des sanctions.

Le CQ est-il d'accord pour modifier le compte-rendu du 14 novembre afin d'enlever le nom et le prénom de la personne exclue ?

POUR : 13
CONTRE : 4
Abst : 1

⇒ Le compte-rendu du 14 novembre 2024 sera modifié afin d'enlever le nom et le prénom de la personne exclue, tout en maintenant la mention de la mesure d'exclusion.

Fin de la réunion à 21h30.